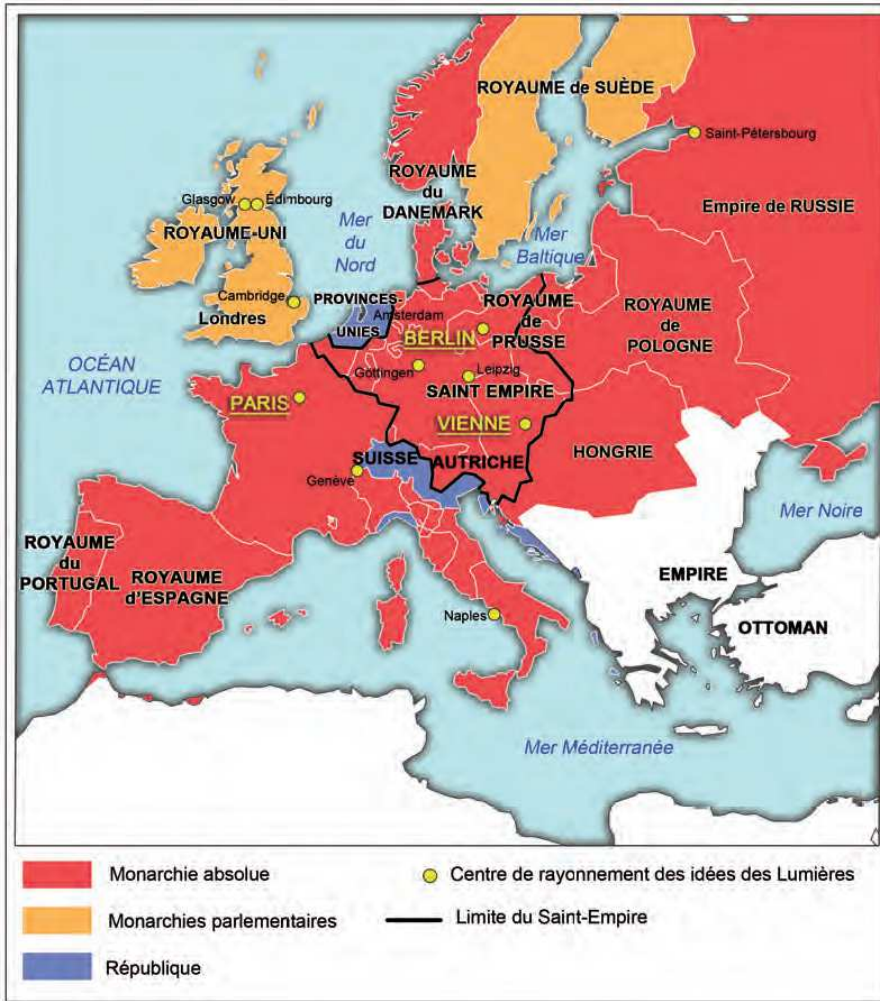


Biographie de Voltaire (Paris 1694-Paris 1778) : incarnation de la philosophie des Lumières

L'Europe au milieu du XVIII^e siècle



Voltaire, écrivain français, représenté nu, à l'âge de 74 ans. Ronde-bosse en marbre (1776) de Jean-Baptiste Pigalle. (Musée du Louvre, Paris.)

« A l'origine de la création d'une statue en pied (d'autres portraits de l'artiste avaient été réalisés en buste par Houdon), se trouvent dix-sept intellectuels des Lumières dont Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert ; en 1770, une souscription est lancée. De nombreuses personnalités tel que Frédéric II de Prusse, en qui Voltaire vit un temps l'incarnation du Monarque éclairé, y participent. La République des Lettres érige le philosophe comme l'un des plus grands génies de l'Histoire par le biais de la statuaire publique ; ce privilège, alors exclusivement réservé aux rois et héros de guerre, sublime le Génie. En effet, les représentations des plus grands philosophes antiques ont été immortalisés par le biais de la sculpture ; créer une statue en pied situe Voltaire et, par la même occasion, la France en tant qu'héritière de la culture antique, alors idéal à atteindre.

Sur le socle se lit l'inscription voulue par les commanditaires : « Monsieur de Voltaire, par les gens de lettres, ses compatriotes, et ses contemporains. 1776

Pigalle opte pour un choix radical, en obtenant l'autorisation du philosophe de le représenter à la manière de l'antique sans recourir au nu héroïque, c'est-à-dire sans idéalisation du corps. Voltaire est donc nu assis sur un tronc d'arbre, dont les racines forment une partie du socle. Un simple drapé, négligemment posé sur son bras gauche, découvre le corps naturellement amaigri et décharné d'un vieil homme. Pourtant, la pose donnée le montre dans une attitude méditative et volontaire, pleine de noblesse, alors qu'il tient d'une main un rouleau et de l'autre une plume, outils nécessaires à son art. D'autres attributs littéraires sont reconnaissables à ses pieds : le masque de Thalie, la Comédie ainsi que le poignard de Melpomène, la Tragédie sont présents. Des livres, des rouleaux, une couronne de lauriers ainsi qu'une lyre (sur laquelle signe Pigalle) sont autant de symboles du philosophe, de l'historien, de l'écrivain et du poète mais également du défenseur universel des idées.

Au vu des échanges acerbes des années 1770, l'œuvre est finalement offerte à Voltaire et ne devient pas un monument public -

4 juin [1778]. – Le trente du mois de mai a été le dernier jour du plus grand homme en littérature que la

France ait produit. Je ne crois même plus que jamais l'univers connu de nous ait vu son semblable. L'âge de quatre-vingt-quatre ans et les infirmités ordinaires de Voltaire ne pouvaient pas faire espérer qu'il vécût encore longtemps [...] Il a pu jouir de deux consolations dans les dernières années de sa vie. L'une de voir que l'esprit de tolérance gagnait en Angleterre [...] Voltaire a plus attaqué les catholiques que les autres opinions religieuses parce qu'il les regardait comme plus intolérantes. La tolérance civile, c'est-à-dire l'horreur de toute persécution dans



les biens et les personnes pour motif de religion, a toujours été la pensée dominante de ses écrits [...]

La seconde consolation que Voltaire a pu goûter est la cassation - [annulation d'une décision de justice] au Conseil de l'arrêt du Parlement [de Paris : assemblée de magistrats (juges) disposant de compétences judiciaires] qui fit périr en 1766 le comte Lally [Général français qui capitule devant les Anglais à Pondichéry en Inde en 1761. Accusé de trahison, il fut condamné à mort par le Parlement de Paris et décapité] sur un échafaud. Voltaire appelle ce jugement un «assassinat légal» et, dans ses écrits, il ne cessait d'en faire un reproche au parlement de Paris. Il n'était pas le seul de son opinion. Le public avait bien pensé que le choix de ce militaire pour commander dans les grandes Indes n'était pas bon, puisqu'il avait la tête vide et mauvaise; mais le même public ne le croyait nullement coupable de crime capital [...] Ce n'est point sur un ensemble d'accusations légèrement prouvées que les lois mettent un homme à mort [...]. Abbé de Véri, *Journal II*, p.122-125

Les critiques de Voltaire contre les abus de la religion et de la société : l'affaire Calas, 1762

Au château de Ferney, 1er mars 1765.

J'ai dévoré, mon cher ami, le nouveau mémoire de M. de Beaumont sur l'innocence des Calas; je l'ai admiré, j'ai répandu des larmes, mais il ne m'a rien appris; il y a longtemps que j'étais convaincu; et j'avais eu le bonheur de fournir les premières preuves [...] Sur la fin de mars 1762, un voyageur qui avait passé par le Languedoc, et qui vint dans ma retraite à deux lieues de Genève, m'apprit le supplice de Calas, et m'assura qu'il était innocent. Je lui répondis que son crime n'était pas vraisemblable, mais qu'il était encore moins vraisemblable encore que les juges eussent, sans aucun intérêt, fait périr un innocent par le supplice de la roue [...] Je fis réflexion que le père avait été condamné au supplice comme ayant seul assassiné son fils pour la religion, et que ce père était mort âgé de soixante-neuf ans. Je ne me souviens pas d'avoir jamais lu qu'aucun vieillard eût été possédé d'un si horrible fanatisme. [...] Cette idée me fit douter d'un crime qui d'ailleurs n'est guère dans la nature [...] Loin de croire la famille Calas fanatique et parricide, je crus voir que c'étaient des fanatiques [Qui a une passion aveugle pour une religion, une doctrine et le manifeste souvent par des actes de violence] qui l'avaient accusée et perdue [...] Voltaire, *Correspondance, Mélanges philosophiques*, VI, p. 307-318».



Voltaire promettant son appui à la famille Calas.

(Copie de Voltaire par S. Meyer)

Voltaire un européen des lumières



Voltaire à la cour de Prusse chez Frédéric II, roi de Prusse, au château de «Sans-Souci» (environs de Potsdam, vers 1750), par Adolph Friedrich Menzel (1815-1905). Musée de Berlin.



Voltaire recevant la visite de Frédéric II (durant son séjour en Prusse entre 1750 et 1753)

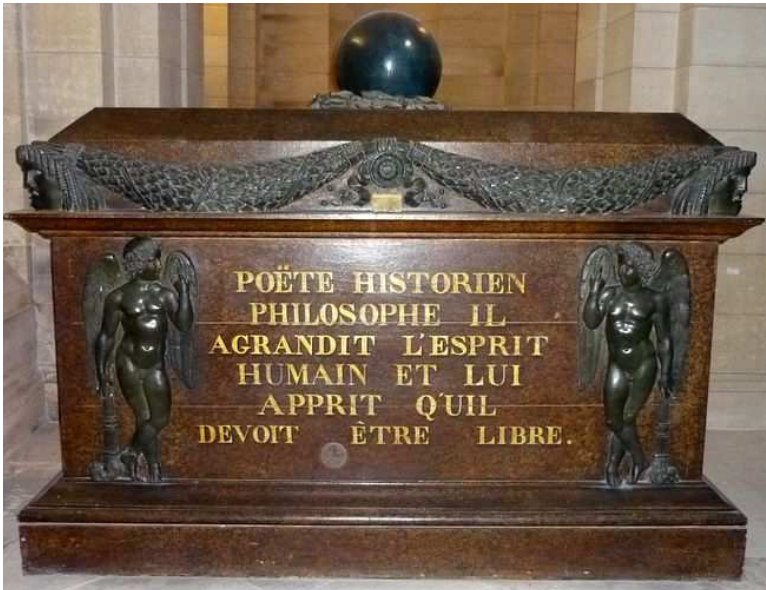


Huber, Voltaire en compagnie d'autres au café Procope au XVIIIe siècle, XVIIIe siècle. (entouré de d'Alembert, Condorcet, Diderot, La Harpe, le père Adam et l'abbé Maury.)



MARIE F. AROUET DE VOLTAIRE
De l'Académie Française
En son Château de Ferney

Le café Procope est un des plus anciens, cafés-restaurants de Paris (fondé en 1686) . Il se situe au 13, rue de l'Ancienne-Comédie, dans le 6e arrondissement. Il est également accessible par le passage de la Cour du Commerce-Saint-André. Café d'artistes et d'intellectuels, il était fréquenté au XVIIIe siècle par Voltaire, Diderot et d'Alembert. Centre actif durant la Révolution française, il reste longtemps un lieu de rencontre d'écrivains et d'intellectuels (Musset, Verlaine, Anatole France), d'hommes politiques (Gambetta) et du « Tout-Paris ».



Voltaire fut le premier à entrer au Panthéon, en 1791. Jean Jacques Rousseau le sera en 1794, ce sera le deuxième panthéonisé